

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o

98

OBJET

Bruxelles,

25.8.

1911

A

Sanguet

9/8

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

ANNEXE

C ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

Copie expédiée le 26.7.11

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 25 juillet 1911

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, des tableaux qui faisaient l'objet de votre lettre du 10 de ce mois

1036
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Pierre Gevaert

Je soussigné déclare
avoir reçu les deux tableaux

M. Langerbeek

8

3

Langeval

Rue de la Croix de Tier

N° 30

5000 f.

Simon de Vos

- de l'enseigne de bonne ascendance

M. LANGEVELD-CAMPENS

TABLEAUX ANCIENS-MODERNES

RESTAURATION

28-30, RUE DE LA CROIX-DE-FER

Bruxelles, le 10 Juillet 1911

non

A Monsieur Le Président et
Membres de la Commission
du Musée des Beaux-Arts
de Bruxelles

Messieurs

J'ai l'honneur de soumettre
à votre appréciation pour le
Musée des Beaux-Arts de
Bruxelles deux tableaux le
premier représente deux chats
se battant dans un garde-
manger par François Ingwers
acheté de 7.500 francs
le second une joyeuse
compagnie peinte par
Gérard Honthorst au
prix de 11.000 francs

Dans l'attente de recevoir
une réponse favorable je
suis d'agréables Messieurs.
L'assurance de ma haute
considération

Langeveld-Campens filij,